

JEUNESSE

Info

... Ni neutre ... Ni partisan

BIMENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES PARAISSANT AU NIGER N°63 DU 05 AU 19 JUILLET 2010

300 Cfa



Prochaine visite à Paris

Ce que Djibo Salou va dire à Sarkozy

Mauvais résultats au BAC
Les parents d'élèves demandent la démission du ministre

Parti Moden Loumana
Militants ou mendiants ?

Après son intervention
Djibo Salou doit faire attention aux escrocs internationaux

Gestion des permis miniers
Le ministre Abba Souleymane incompris

Mauvais résultats au BAC Les parents d'élèves demandent la démission du ministre


 Mai Gani Moussa

Certains parents d'élèves sont montés au créneau et ont ouvertement décrié l'incapacité de Mahaman Laouali Dan Dah, ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche scientifique à gérer le secteur de l'éducation nationale. Pour Monsieur Brahim Hamza Ali un parent d'élève que nous avons

écouté, au regard des mauvais résultats aux examens du BAC, « Le ministre Mahaman Laouali Dan Dah doit démissionner parce qu'il a montré son incapacité à gérer l'éducation nationale » Selon lui, « L'éducation est un devoir régalian de l'Etat. Un Ministre digne doit se soucier de l'avenir des élèves et étudiants du pays, au lieu de passer son temps à voyager, et à prendre des décisions pour la fermeture des écoles et instituts.

Vous vous rappelez, en effet, il y a quelque semaine ce même ministre avait fermé définitivement 7 écoles privées et dont 10 écopent d'une fermeture provisoire et 17 autres s'en sortent avec un avertissement. Dans quel pays un ministre peut refuser tout dialogue avec les étudiants et parents d'élèves ? Le Général Djibo Salou doit chasser ce ministre de son gouvernement ! » Avis.

Djibo Salou doit faire attention aux escrocs internationaux

 Aichatou Mamane

Le chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou brise le silence depuis un certain temps. Dans une interview qu'il avait accordée à un confrère nous avons relevé dans les propos qu'il avait tenu un passage qui avait choqué des nigériens jaloux de leur Président. Voici ce que le Général avait dit : « Nous sommes ouverts aux propositions constructives pour le Niger, et je vous demande donc de nous faire parvenir vos suggestions et vos critiques » ce propos du

Général a mis beaucoup des nigériens en colère car cela ouvre grandement la porte de son palais aux escrocs internationaux qui vont le harceler nuit et jour pour lui soutirer de l'argent sous le fallacieux prétexte qu'ils ont des propositions pour lui ou bien tout simplement qu'ils veulent soigner son image à l'étranger. La cellule de communication du Président du CSRD doit doubler de vigilance et chercher à cadrer le Général Djibo Salou qui défraie la chronique en ce moment au niveau international. Ces sorties médiatiques constantes du Général vont finir par attiser la convoitise de certaines

presses internationales qui vont le voir comme un pigeon à plumer. Nous avons encore en mémoire le nom d'un confrère du célèbre hebdomadaire panafricain « Jeune Afrique/L'intelligent » qui avait demandé à l'ex-président guinéen Dadis Camara la somme de 500 000 euros (328 millions de F CFA) pour travailler et façonner son image tant sur le continent, qu'en Europe. Nous espérons que le Général Djibo Salou ne cédera pas à ce genre de chantage pour jeter l'argent des contribuables nigériens au profit d'une certaine presse d'ailleurs. Avis

GESTION DES PERMIS MINIERES

Le ministre Abba Souleymane incompris

 Nassifa Oubalé

Le Ministère des mines était la cible il y a quelques jours à abattre de certaines presses en raison d'une intervention on ne peut plus claire sur la gestion des permis miniers sur les ondes de la voix du sahel. Maître Abba Souleymane a été beaucoup critiqué sans raison. Mais au fur et à mesure que les jours s'égarèrent sans une quelconque réaction de la part du ministre technocrate, les mêmes journalistes sont entrain d'enterrer la hache de guerre parce qu'ils ont compris qu'ils ont été manipulés pour salir le nom du ministre. Car ce dernier connaît très bien toute la mafia qui règne dans le secteur minier. Et qu'il a juré à son chef le Général Djibo Salou de l'aider à tout comprendre. Ce qui explique du coup, cette hargne orchestrée par ses adversaires qui se sentent bloquer dans leur business mafieux. Aujourd'hui plusieurs responsables des organes de presse ont décidé de tourner dos aux personnes qui les manipulent. Ces journalistes acceptent de fumer le calumet de la paix. Ils se sont rendus compte que le Ministre des mines est le meilleur des ministres de l'équipe de SEM Mahamadou Danda. Me Abba Souleymane prévoit de belles réformes dans le secteur minier de notre pays. En clair, il est décidé à se battre par tous les moyens pour que ce grand ministère retrouve ses lettres de noblesse. Pour notre part nous louons et encourageons la posi-

tion de nos confrères journalistes qui ont fini par comprendre que le ministre des mines entant que grand avocat maîtrise le système mieux que quiconque et peut bien parler de la gestion des permis miniers. Ces ennemis du ministre ont intérêt à lui prêter un soutien indéfectible car, il jouit à 100% de la confiance du Général Djibo Salou. La majorité de la presse entend le soutenir aussi dans cette lourde tâche car nous avons fini par comprendre que c'est l'homme qu'il faut à la tête de ce ministère.



Abba Souleymane,
Ministre des Mines

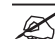
STOP AFFAIRE !

Vente des véhicules de toutes marques
Venus des Etats Unis et d'Europe

Nous faisons aussi de l'Import Export

Vous pouvez contacter
Mr Ali Daouda
Tel : 96969200 / 90969200 / 94842323
Rue de la Femme CCOG Complexe Niamey Niger

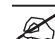
Parti Moden Loumana Militants ou mendiants ?

 Mariama Dan Balla

Depuis un certain temps, avec le retour de Monsieur Hama Amadou au bercail, certaines télévisions privées de la place ne cessent de nous gratifier à longueurs des journées des images des sorties de M. Hama Amadou à l'intérieur du pays dont la dernière en date à Maradi, il y a à peine une semaine. On nous avait montré des militants qui donnent de la voix pour apporter leur soutien à leur mentor de toujours. Cette situation nous amène à nous interroger sur ce que sont réellement ces militants de Moden Loumana. Vrais militants ou des mendiants organisés ? Au parti Loumana, on peut distinguer deux catégories des militants, ceux se plaisent à se faire entretenir de façon éhontée par certains commerçants du parti, et d'autres soucieux de l'avenir du parti. « Déjà, Loumana a beaucoup de problème. C'est à nous militants qu'il appartient de nous organiser pour venir en aide à ce jeune parti. Il ne faut pas laisser M. Hama Amadou seul se débattre comme un beau diable pour résoudre les problèmes du parti. Que nos amis arrêtent d'aller chez lui nuit et jour pour se faire pren-

dre en charge. Militer dans un parti n'est pas une obligation. Quant on milite dans un parti cela suppose qu'on aime le parti. Et quand on l'aime on est prêt à tout pour que ce parti se porte mieux. Que les gens arrêtent de créer le désordre » à craché le président d'une sous-section de Moden Louma Africa, sous le couvert de l'anonymat. « J'estime que c'est irresponsable de quitter sa maison et de venir racketter les leaders au siège du parti. C'est à cause de ces pratiques que certains leaders ont arrêté de venir aux réunions du bureau politique. Je reconnais qu'il y a des militants qui se sont érigés en mendiants. Ils se connaissent, mais ce ne sont pas tous les militants de Loumana. Les vrais militants, eux, cherchent les voies et moyens pour venir en aide au parti. Ils n'attendent pas de se faire entretenir, nous sommes contre ces pratiques » renchérit un autre président d'une sous-section. Heureusement que la mendicité ne s'est pas encore emparée de tous les militants. Mais, force est de reconnaître que nombreux sont ces militants de Loumana qui ne connaissent pas la notion de la cotisation. C'est ainsi que va le parti Loumana de Monsieur Hama Amadou.

Le Président de la CENI reçoit le ministre Cissé Ousmane

 Aboubacar Amani

Le président de la Commission électorale nationale indépendante CENI, M. Ousmane Abdourahamane a reçu le mardi passé, le ministre de l'intérieur, de la sécurité, de la décentralisation et des affaires religieuses monsieur Cissé Ousmane. Celui-ci a indiqué qu'il avait été instruit par le chef de l'Etat et le

premier ministre pour aller s'enquérir des conditions de travail de membres de la CENI. A l'issue de cette visite, le ministre a indiqué avoir pris bonne note des difficultés que rencontre le président de la CENI et son personnel. Sur place, le problème du siège de la CENI a été réglé. Désormais les bureaux de la CENI sont logés dans le bâtiment de l'ancien CESOC.

ETABLISSEMENT A.M.K

ABONNEMENT ET LIVRAISON DES
JOURNAUX PRIVÉS ET PUBLICS

- Vente des fournitures et matériels
du bureau

SIEGE : RUE DU CCFN JEANS
ROUCH FACE LA MAIRIE CUN
RCCM/NIM/2008/A/1090
NIF : 13331/P
Cel : 96563626 / 94637284
Niamey NIGER

Interview du General d'armée Salou Djibo, Président du CSRD, Chef de l'Etat

« La liberté de la presse au Niger n'est plus à démontrer... Il reste maintenant aux journalistes de faire preuve de responsabilité et de professionnalisme »

«Tamtaminfo à l'honneur de recevoir le Président du CSRD, Chef de l'Etat, le General d'armée Salou Djibo»...Quasi inconnu de l'opinion nationale malgré une carrière militaire fournie, celui qui aime à passer plutôt comme Soldat joutit du respect des troupes et de ses supérieurs hiérarchiques. Ce n'est donc pas un hasard s'il était jusqu'au 18 Février passé, commandant de l'unité stratégique qu'est la Compagnie d'Appui. Timide et réservé, père de famille attentionné, sans attache particulière au sein du régime Tandja, Salou Djibo n'aimerait pas les mondanités. C'est cet homme humble qui passera à l'action quand la démocratie fut mise à mal par le Tazartché qu'il assimila à de la haute trahison dans sa première adresse à la nation et au monde. Fin stratège et conciliateur, soucieux de la cohésion de son groupe et de la réussite de la grande entreprise engagée avec ses camarades, Salou Djibo accepta de ménager l'ancien régime. L'opinion sera de 12 mois, les textes fondamentaux sont élaborés et marquent la volonté d'assainir la scène politique, les audits et inspections sont diligentés dans tous les grands secteurs pour assainir la gestion, le CSRD refuse de faire le sale boulot de la disqualification arbitraire, etc. Depuis quelques semaines, au-delà des discours unanimes sur l'assainissement, Salou Djibo posent des actes concrets qui sonnent le glas de l'unanimité apparente. Et le soldat « tient les positions ».

Tamtaminfo : Monsieur le Président comment gérez-vous vos nouvelles charges, votre temps ?

Général de Corps d'Armée Djibo Salou : Comme un officier qui est chef de l'Etat, père de famille, cela fait donc trois responsabilités qu'il faut assumer : gérer l'armée, gérer le pays et m'occuper de ma famille.

Auriez-vous des moments de détente ?

Bien sûr, mais je n'en ai pas beaucoup. Mais je trouve le temps de me détendre un peu, en me consacrant à faire de la lecture, à regarder la télévision et, de fois, j'arrivais même à avoir un petit temps pour faire du sport.

Le coup d'Etat que vous avez réussi, a été salué par l'essentiel de l'opinion nationale et les partenaires du Niger. Face au Tazartché, est-ce c'était vraiment la seule solution qui restait à l'armée ?

S.D. : Vous savez, il y avait un choix à faire. Soit rester les bras croisés, soit mettre un terme à la dérive du pays. Puisque les différentes tentatives de règlement pacifique de la crise institutionnelle avaient échoué, il ne nous restait plus que l'action. C'est ce que nous avons fait le 18 février 2010.

Les officiers de l'armée avaient-ils attiré l'attention du régime sur la nécessité de renoncer à la violation de loi ?

S.D. : Bien sûr, certains l'avaient fait, sans succès.

On sait qu'il y avait risque à dissuader les tenants de la violation de la constitution. Il semblerait même que certains officiers n'étaient plus en odeur de sainteté puisqu'ils étaient, à tort ou à raison, suspectés de résistance au Tazartché. Etait-il vrai que certains d'entre vous, allaient faire le frais de cette suspicion, si le conseil des ministres du 18 Février avait abouti ?

S.D. : Je ne le sais pas, et dans tous les cas, ce n'est pas pour cette raison que nous avons agi. Nous sommes intervenus pour arrêter la destruction des institutions démocratiques et républicaines.

Connaissez-vous le Président Tandja avant le 18 février ?

S.D. : Bien sûr, je le connaissais en tant qu'officier des forces armées nigériennes et en tant que Président de la République du Niger.

Aujourd'hui, les actes posés par la transition sont salués de tous (installation des institutions transitoires, la durée de la transition à 12 mois, votre volonté d'assainir les mœurs politiques et la gestion économique et financière, etc.). Etes-vous satisfaits du soutien des Nigériens et des amis du Niger pendant ces quatre mois qu'a duré la transition ? Qu'attendez-vous des nigériens et des amis du Niger ?

S.D. : J'en suis satisfait et j'en profite de votre micro pour les en remercier, une fois de plus. Cela dit, nous

avons encore besoin de ce soutien, non seulement pour parachever la transition démocratique, entreprise engagée le 18 février, mais surtout pour résoudre la crise alimentaire à laquelle nos populations sont confrontées.

Qu'est-ce qui vous tiendrait particulièrement à cœur comme objectif à atteindre pendant cette transition, en plus de la remise du pouvoir aux civils ?

S.D. : Je viens de le dire. Résoudre la crise alimentaire et achever la mise en place de nouvelles institutions démocratiques et républicaines.

Vous venez d'évoquer la crise alimentaire. Face à cette situation préoccupante, vous avez ouvert les stocks, vous avez renfloué les magasins, les partenaires vous viennent en aide. Pourrait-on dire que la situation est sous contrôle aujourd'hui ?

S.D. : La situation est sous contrôle, mais elle reste grave. L'appui des partenaires et des amis du Niger est plus que jamais nécessaire.

Mon général, Si vous réussissez cette transition, vous rentrerez dans les annales de l'histoire du Niger. Général de Corps d'armée d'une cinquantaine d'années à peine remettant volontairement le pouvoir aux civils, vous serez sollicité pour des médiations et la gestion des crises. Pouvez-vous dire à vos compatriotes et aux internautes à quoi vous comptez consacrer votre temps et votre énergie quand vous aurez remis le pouvoir aux civils ?

S.D. : J'ai déjà dit que je me tiendrai à la disposition de mon pays. Si je suis sollicité au plan international pour contribuer à la résolution de problèmes, je le ferai avec plaisir.

Avec l'estime et le soutien dont vous jouissez, certains courtisans ne sont pas loin de passer au culte de la personnalité. En êtes-vous conscient ?

S.D. : Par nature, je ne suis pas sensible au culte de la personnalité. Avant le 18 février 2010, peu de Nigériens me connaissaient. Et peu de Nigériens avaient entendu parlé de moi. Je ne suis pas du genre que le pouvoir change. Après la transition, et comme prévu, je me retirai. Si vous connaissez des gens qui font le culte de ma personnalité, dites-leur, de ma part, qu'ils perdent leur temps.

Depuis quelques semaines, même les plus sceptiques commencent à croire à votre volonté d'assainir. L'Union Européenne, les USA et nos autres partenaires desserrent l'étoupe placé depuis le régime Tandja. Mais si vous gagnez en estime unanime à l'extérieur, à l'intérieur d'aucuns n'ont pas accepté l'assainissement politique proposé dans le code électoral, particulièrement la question du niveau d'éducation pour occuper les fonctions parlementaires et présidentielles. Auriez-vous reculé en promulguant une loi transitoire plus

souple ?

S.D. : Nous n'avons pas reculé. Nous avons simplement tenu compte des réalités de notre pays.

Depuis quelques jours, l'arrestation de certaines personnalités ayant géré les affaires de la nation défraie la chronique. Depuis le sommet de Nice, vous avez affirmé votre volonté de récupérer l'argent de la nation détourné. Etes-vous conscient des résistances fortes qui vous attendent dans ces actions ?

S.D. : Bien sûr que nous en sommes conscients, mais nous avons prouvé que la difficulté ne nous effraie pas.

Sur "l'assainissement", ne craignez-vous pas de devoir faire face au puissant pouvoir financier, à l'establishment, à la mentalité nigérienne réfractaire aux sanctions, "indulgente", conciliante ?

S.D. : Nous ne craignons que Dieu. Si vous voulez faire des omelettes et que vous avez peur de casser les œufs, alors vous n'aurez pas d'omelettes. Nous nous sommes donnés une mission d'assainissement que nous accomplirons Incha Allah.

Pourriez-vous rassurer les démocrates quant au traitement judiciaire du dossier concernant l'ancien chef de l'Etat et Monsieur Albadé Abouba ?

S.D. : Vous savez, le peuple nigérien décidera du traitement de ce dossier.

Suite à votre visite en terre Libyenne, vous avez obtenu du guide libyen la libération de quelques 275 Nigériens détenus, cette action a été saluée par le peuple nigérien. Pourriez-vous nous donner plus de précision sur votre action par rapport au traitement de ce dossier ? Et surtout quel est votre



sentiment des résultats suite à ces actions ?

S.D. : En tant que chef de l'Etat, mon devoir est d'intervenir partout où cela est nécessaire et possible pour défendre les intérêts du Niger et des Nigériens. C'est dans ce sens que j'ai fait ce déplacement de Tripoli en Libye. Je profite de votre micro pour remercier les autorités libyennes et en particulier le guide de la grande Jamahiriya, Son Excellence Mouammar Kadhafi.

Vous ne semblez pas vous faire du souci pour une éventuelle amnistie couvrant votre action contre le régime Tandja. Est-ce la conscience de la justesse de votre coup d'Etat, ou la confiance à la démocratie ? Ou bien même les deux à la fois ?

S.D. : Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je me tiens à la disposition de mon pays. Si mes compatriotes estiment que je dois rendre des comptes pour l'action entreprise le 18 février 2010, je suis prêt à y répondre.

Mon général, la liberté d'expression, la liberté de la presse, l'indépendance et le pluralisme des médias, la démocratie, la paix et la tolérance sont généralement considérés comme des libertés fondamentales de l'être humain.

Au Niger dans le passé, il y a eu des pénalités et sanctions suite à des délits de presse. Quel est votre vision de la presse libre dans un pays comme le Niger ?

S.D. : La liberté de la presse au Niger n'est plus à démontrer. Pour preuve, nous avons organisé les états généraux de la presse, réouvert la maison de la presse, puis nous avons pris une ordonnance relative à la dépenalisation du délit de presse. Et, de plus en plus, les colonnes des journaux et des antennes des médias publics sont ouvertes à toutes les sensibilités, il reste maintenant aux journalistes de faire preuve de responsabilité et de professionnalisme.

Merci mon général pour la disponibilité que vous manifestez et matérialisez ici pour les internautes. Je vous donne le dernier mot.

S.D. : Par rapport aux internautes, sachez que nous sommes ouverts aux propositions constructives pour le Niger, et je vous demande donc de nous faire parvenir vos suggestions et vos critiques. Car en tant que nigériens, vous devez vous aussi participer à l'œuvre de restauration de la démocratie au Niger.

Réalisée par Apollo Boubé, responsable du site Tamtaminfo

Prochaine visite à Paris Ce que Djibo Salou va dire à Sarkozy

Marcus Issaka


C'est ce mardi 13 juillet 2010 que le chef d'Etat français, Nicolas Sarkozy, organise à Paris, une réunion de travail à laquelle prendront part, plusieurs chefs d'Etats africains dont le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou. Belle occasion pour le Président Nicolas Sarkozy qui connaît assez les arcanes politiques africains de dicter encore ses lois à certains Présidents africains présents au rendez-vous et qui voient autrement les rapports économiques entre la France et leur pays. Selon certains observateurs avertis de la scène diplomatique que nous avons rencontrés, ils estiment que, s'il y a des Présidents qui ne pourront pas se sentir très à l'aise au

rendez-vous de Paris, c'est bien sûr les Chefs d'Etats africains qui sont arrivés au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat Militaire. Car ces putschistes ignorent presque tout du partenariat entre l'Afrique et la France. Nous osons espérer qu'à l'occasion de cette grande messe des Chefs d'Etats africains, la tribune sera offerte au Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou pour qu'il plaide en faveur des nigériens qui connaissent aujourd'hui une grave crise alimentaire. Pour faire d'une pierre deux coups, le Président du CSRD, pourrait présenter l'évolution du dossier sur les prochains scrutins au Niger. Aux vues des décisions courageuses qu'il est entrain de prendre, allusion faite au décret signé le 23 juin dernier pour mettre fin aux fonctions d'un conseiller spécial à la présidence du CSRD, élu Président d'un

parti politique. Plus jamais des préjugés sur la volonté du Général Djibo Salou à restaurer la démocratie au Niger. Pour ne citer que ces quelques dossiers que le Général va défendre à Paris, il est à préciser qu'après la réunion de travail des chefs d'Etats, les dirigeants africains, européens et quelques invités de marques seront le lendemain au grand défilé sur les champs Elysées. Au cours de ce défilé, un détachement militaire nigérien défilera avec l'ensemble des troupes françaises et africaines. Il faut noter que cette visite du Général Djibo Salou à Paris ne sera pas du tout repos. Le Président du CSRD va accorder plusieurs audiences qui auront des retombées sur le Niger. Une rencontre avec la communauté nigérienne en France est prévue. Là, le Président va les entretenir sur les nouvelles du pays, tout en les invitant à respecter les lois en vigueur en France.

Assainissement des mœurs

Baisse du coût de mariage : un ouf de soulagement chez les jeunes

 Assane Seydou & Marcus Issaka

Fait de société ou stratégie de certains parents pour s'enrichir, le phénomène du coût de mariage ne cesse de prendre de plus en plus d'élan dans la capitale Niamey. Ce qui pousse. Les jeunes à se désespérer et à y renoncer. Les mariages sont devenus trop chers en ce temps de crise alimentaire et le

nombre des filles et des garçons célibataires s'accroît de manière exponentielle sous le regard de leurs parents déjà pauvres. Mais avec ces nouvelles mesures des autorités municipales de Niamey de ramener toutes les dépenses du Mariage à 200 000 F CFA, l'adhésion des jeunes à cette initiative est spontanée. Ces initiatives des autorités communales à promouvoir les bonnes mœurs, l'économie et le développement de nombreuses familles ont été hautement saluées par une

grande partie de la population notamment ces jeunes filles et garçons à économie fragile et désirant investir dans les cérémonies de mariage. Ces mesures en voie d'être prises au niveau de la région de Niamey doivent être encouragées et étendues sur l'ensemble du pays parce qu'elles peuvent présenter des avantages importants si elles se pérennisent. L'Administrateur délégué de la commune NY3 et quelques citoyens interrogés sur la question nous donnent leurs avis.

Entretien avec M. Issaka Assane Kranta, Administrateur Délégué Commune Niamey 3

«...L'Administrateur Délégué de la Communauté Urbaine se propose de mettre à la disposition des 100 premiers couples mariés selon les mesures préconisées, des parcelles à demi-tarif pour permettre leur installation...»

JUNESSE INFO : Monsieur l'administrateur délégué, vous êtes à la tête de la commune Niamey 3. Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

M. Issaka A. Karanta : Ma Commune s'étend sur une superficie de 19 km². Elle compte 286 000 habitants repartis dans 16 quartiers Urbains et un village périphérique.

Quels sont les problèmes que rencontre votre commune en ce moment ?

A l'instar des autres Communes de Niamey, la Commune III, est confrontée au sempiternel problème d'assainissement et d'incivisme fiscal.

Avez-vous un plan arrêté pour résoudre tous ces problèmes ?

La Communauté Urbaine s'est dotée d'un matériel logistique neuf qui va renforcer nos capacités et permettre de faire face au problème récurrent de salubrité, quand on sait que Niamey produit en moyenne 950 tonnes d'ordures ménagères par jour.

Monsieur l'administrateur délégué, vous êtes entrain de chercher des voies et moyens pour interdire les dépenses ostentatoires lors des cérémonies de mariages. Pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit concrètement ?

La dépravation des mœurs, le taux élevé de divorce, la recrudescence des enfants jetés dans les poubelles, l'instabilité chronique des foyers nous ont conduits à mener une réflexion qui a consisté à la mise en place d'une commission sociale constituée de chefs de quartiers, de chefs religieux (musulmans et chrétiens) des femmes et des jeunes pour toucher toutes les couches sociolinguistiques et professionnelles qui cohabitent dans Niamey pour poser le problème et recueillir leur avis (les groupements féminins, les fadas des jeunes filles et garçons, les communautés étrangères vivant avec nous) dans l'optique de réduire substantiellement les dépenses ostentatoires enregistrées au cours des cérémonies de mariages, baptêmes et même celles très tristes, c'est-à-dire les décès.

Est-ce que cette décision n'est pas une ingérence dans la vie privée des citoyens ?

Il ne s'agit nullement d'une ingérence dans la vie privée individuelle

ou collective, car les organisations des droits de l'homme font partie de la mission et savent bien que le mariage fait partie de nos us et coutumes qui sont protégées par les pouvoirs publics.

Nombreux sont les nigériens surtout les habitants de Niamey qui n'adhèrent pas encore à une telle idée, dites nous de quel moyen disposez vous pour les convaincre ? Cela est faux et archifaux. Promenez votre caméra ou votre micro dans Niamey vous serez édifiés par le nombre croissant de citoyens qui applaudissent la mesure ainsi préconisée. Nous sommes en train d'utiliser l'arme du dialogue et de la sensibilisation

Jusqu'à quelle date cette décision sera-t-elle réellement mise en application ?

Aucune date n'est officiellement arrêtée. Nous poursuivons les contacts, les rencontres d'information et de sensibilisation avant de sortir un arrêté communal.

Existe-t-il des sanctions pour les familles qui ne vont pas respecter cette décision ?

Le pouvoir public se prononcera le moment venu sur le problème.

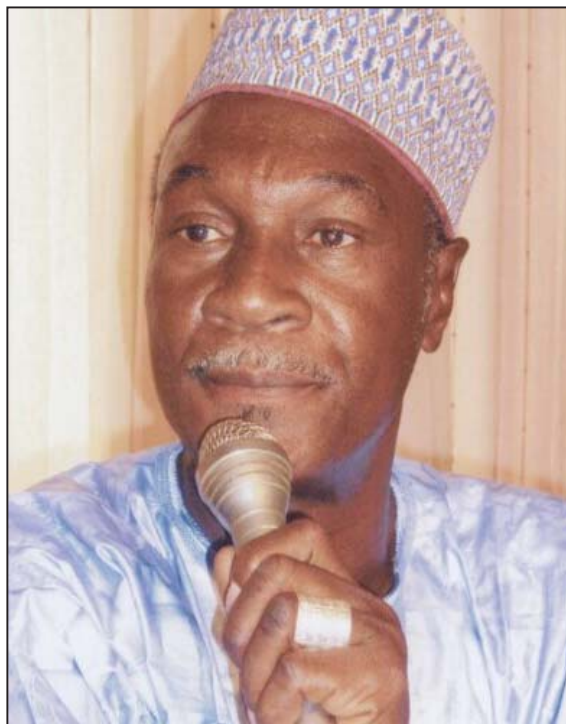
Existe-t-il des récompenses pour les couples qui vont appliquer la décision ?

Comme toute récompense, en plus de la participation volontaire à l'assainissement moral de la société, l'Administrateur Délégué de la Communauté Urbaine se propose de mettre à la disposition des 100 premiers couples mariés selon les mesures préconisées, des parcelles à demi-tarif pour permettre leur installation.

Votre mot de la fin Monsieur l'administrateur délégué !

Je souhaite vivement que ma Commune donne les couleurs dans la salubrité, l'assainissement, la collecte des taxes de voirie, de marché et surtout d'être le modèle dans l'organisation rationnelle des cérémonies (mariages- baptêmes-décès...).

Propos recueillis par M. Issaka Michel



Issaka Assane Karanta, Administrateur Délégué Commune Niamey 3

Ils ont dit

« Je m'appelle Boubacar Alio, j'ai 30 ans depuis Janvier 2010. Pour moi cette décision de ramener toutes les dépenses du mariage à Niamey à 200 000 F CFA est une véritable aubaine. C'est une décision courageuse, salubre et qui peut produire des résultats positifs et rapides. Cette décision peut jouer un rôle particulièrement important dans la lutte contre la délinquance des adolescents que nous sommes. Car de nos jours les jeunes qui désirent se marier hésitent beaucoup avant de s'engager à cause du coût élevé de la dote et d'autres dépenses ostentatoires au cours des cérémonies du mariage. Les mariages au Niger englobent toute l'économie des jeunes. Nous saluons franchement cette initiative de réduire ce coût. Par cet acte les autorités de notre pays vont mettre fin au gaspillage et à la frustration des jeunes à économie fragile. C'est surtout le rassemblement, les foyers financés qu'il faut aussi empêcher. Ces festivités peuvent facilement engourdir une bonne partie de votre économie acquise au prix des durs labeurs. C'est un gaspillage inutile que le jeune marié fait subir ainsi que sa famille et à la longue le jeune couple une fois installé est confronté à une crise qui peut tout remettre en cause. Cette intervention des autorités est vraiment un ouf de soulagement ».

Rakiatou Issa : 29 ans. « Je suis célibataire j'ai fini mes études mais sans aucun espoir de trouver du travail encore moins un mari. Les mariages coûtent excessivement chers que les garçons sont devenus réticents sur le sujet. Mais je pense qu'avec les nouvelles mesures que les autorités ont prises de ramener les dépenses du mariage à 200 000 F CFA, l'espoir de me marier est permis. Sinon au début j'étais trop sceptique. Parce que de nos jours avec cette crise alimentaire conjuguée au manque d'emplois des jeunes, avoir un mari relève d'un vieux rêve. Compte tenu de leur manque de moyens, les jeunes ne peuvent pas s'aventurer dans le mariage trop cher. Cela suppose beaucoup d'argent. Heureusement que tout sera revu à la baisse. En tout cas nous les filles, les garçons y compris nos parents pauvres saluons cette entreprise courageuse. Maintenant nous pouvons retrouver le souffle. Nous soutenons beaucoup cette mesure surtout il faut que ça soit respectée dans toutes les familles même les plus riches pour éviter certaines frustrations. C'est vraiment une réponse à certaines de nos difficultés que ces autorités ont voulu apporter. Et puis religieusement même cette initiative est à encourager. »

Lutte contre le cancer du col de l'utérus Le dépistage difficile

 Marriama Dan Balla

Le Cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer féminin après celui du sein. Pourtant les femmes ne se bousculent pas pour ce faire dépister, au Centre National de la santé et de la Reproduction (CNSR) nous explique Dr Salissou Djama Lagou gynécologue-obstétricienne. Pour la gynécologue, toute femme en âge de procréer de 25 à 65 ans d'âge peut-être atteinte du cancer du col. En janvier 2010 par exemple, sur les 473 femmes dépistées en moyenne 4 femmes ont été présumées. C'est

venir se faire dépister. Mais malgré tout certaines femmes refusent de venir se faire dépister alors que les patientes qui se révèlent victimes bénéficient d'une prise en charge gratuite assurée par le centre national de santé de la reproduction (CNSR) de Niamey. Pourtant une femme infectée à toutes les chances de ce guérir à 100% quand on fait le dépistage à son début. Mais au stade tardif le pronostic n'est pas du tout bon. Nous explique la gynécologue obstétricienne au CNSR, Dr Salissou Djama Lagou. D'où l'intérêt pour les femmes d'aller se faire dépister.



Dr Salissou Djama Lagou gynécologue-obstétricienne

Interview du Dr Asma Gali Adam

«Je demande à toutes les femmes de mettre fin à l'utilisation des produits communément appelés "Kayan Mata"»

JEUNESSE INFO : Dr Asma Gali Adam, vous êtes la directrice de la santé de la mère et de l'enfant au ministère de la santé publique. Peut-on dire que le cancer du col de l'utérus est une réalité au Niger ? Et quelles sont les régions de notre pays où ce cancer est le plus répandu ?

Dr Asma Gali Adam : Je dois d'abord vous remercier pour avoir abordé ce thème très important concernant la santé de la femme. Le cancer du col de l'utérus se présente comme une infection vaginale. Ce n'est pas un langage politique. Le cancer de l'utérus existe et est une réalité dans notre pays. C'est d'ailleurs pour cela que le ministère de la santé publique et plus particulièrement les autorités du pays ont fait de la santé de la femme une priorité. Aujourd'hui vous pouvez le vérifier. Toute femme qui désire faire le dépistage du cancer du col ou autre cancer féminin est prise en charge gratuitement. Les femmes doivent savoir que dès qu'elles atteignent les 25 ans d'âge, elles sont tenues de se présenter au moins une fois

dans l'année au niveau du centre de dépistage de façon régulière pour se faire dépister. Le cancer du col de l'utérus est l'un des cancers que, s'il est dépisté très tôt, peut se guérir sans conséquence. Et comme vous le savez ce n'est pas ici seulement à Niamey que les femmes sont concernées par cette infection mais partout dans le pays surtout en zone rurale. Bref toutes les régions de notre pays peuvent être concernées par ce cancer féminin.

Quelle politique mène les autorités de notre pays dans les luttes contre ce cancer ?

Les autorités de notre pays, comme je l'ai déjà dit font de la santé de la femme une priorité. En effet, dans le document de référence, je nomme le plan de développement sanitaire, la santé de la mère de l'enfant occupe une place de choix, et dans les axes stratégiques de ce document ; la lutte contre les cancers féminins d'une façon générale fait partie des priorités du gouvernement. Le cancer du col de l'uté-

rus est l'un des cancers pour lesquels une prise en charge, entière et gratuite a été décrétée. Cela est donc un élément important.

Aujourd'hui, ce que d'ailleurs, je ne souhaite pas, une femme qui va présenter un cancer de col est entièrement prise en charge du dépistage jusqu'au traitement. Ici au centre national de dépistage de la reproduction où nous travaillons, c'est un centre de dépistage où les femmes peuvent venir en nombre pour se faire dépister. Une fois ce dépistage les examens sont transmis au niveau de l'hôpital national de Lamordé et les résultats sortis, lorsqu'ils s'avèrent positifs, on procède à la prise en charge gratuite de la malade. Il existe aussi un autre centre de radio thérapie que les autorités également sont en train de prendre toutes les dispositions pour mettre en place les équipements. Il y a également des compagnes de dépistage de la maladie qui sont organisées partout à travers le pays surtout dans les zones rurales. Donc le ministère de la santé organise des campagnes de dépistage de cancer du col dont le ministre actuel est l'un des



Dr Asma Gali Adam, Directrice de la santé de la mère et de l'enfant au Ministère de la Santé Publique

pionniers. Lors de cette campagne c'est toute une équipe qui sillonne le pays à travers toutes les régions et procéder au dépistage des femmes. Et j'avoue que beaucoup de pays nous envie par rapport à cette politique. Ailleurs dans d'autres pays il n'y a pas ce mécanisme comme au Niger où la femme qui se présente avec un cancer du col est entièrement prise en charge gratuitement. C'est vraiment un programme qui est élaborée et s'étend sur toute l'année. Le Niger comme vous le savez est un vaste pays mais nous essayons toujours de couvrir toutes les régions pour d'abord sensibiliser les femmes afin de les amener à se faire dépister. Et on les reçoit à Niamey pour la prise en charge. Et puis nous envisageons partout où les gynécologues sont présents de pouvoir mettre en place des centres de dépistage.

Disposez-vous des moyens suffisants pour la prise en charge des femmes déjà porteuses de ce cancer ?

Bon par rapport au cancer du col lorsqu'il est dépisté, il ne demande pas assez des moyens. Il suffit juste de faire une chirurgie pour l'enlever. Mais lorsqu'il n'est pas dépisté à temps et s'étend à d'autres organes, là il y a nécessité d'apporter des gros moyens en fonction de son stade d'évolution. Il faut alors déployer des sommes importantes pour certaines opérations comme la radio thérapie. Ce sont alors des millions de nos francs qui seront déployés et aucun nigérien moyen en tout cas ne peut prendre cela en charge. Comme vous le constatez avec la prise en charge gratuite, c'est un soutien important que l'Etat apporte aux femmes actuellement.

Quel appel Madame la directrice avez-vous à lancer aux femmes

qui ignorent encore cette maladie ?

L'appel que j'ai à lancer en direction de toutes les femmes est, qu'elles doivent savoir à partir de vingt cinq (25) ans, toute femme doit venir au moins une fois au niveau du centre de dépistage pour qu'elle se fasse dépister. Les femmes doivent savoir aussi dès qu'elles atteignent cet âge, elles doivent de façon régulière chaque année venir faire le dépistage. Aux femmes qui ignorent le cancer du col de l'utérus, je voudrais leur dire que c'est une infection comme toutes les autres. Et qu'elles sachent que ce cancer est l'un des cancers que, s'il est dépisté très tôt on peut le guérir vite et sans conséquence aucune. Je demande aussi à toutes les femmes de mettre fin à l'utilisation des produits communément appelés "Kayan Mata" dont l'avènement prend de plus en plus de l'ampleur et que malheureusement même certains organes de presse en font la publicité. Vraiment je lance un appel pressant aux femmes qui utilisent ce genre des produits pour quelque but que ce soit, de mettre fin à cette pratique. Les femmes doivent savoir que de façon physiologique leurs organes génitaux sont conçus pour qu'ils répondent à leurs propres besoins et à ceux des hommes. Donc elles n'ont pas besoin de prendre certains produits des plantes et mettre dans leurs organes. J'invite vraiment nos sœurs à éviter ces pratiques qui ne leur apportent absolument rien de particulier sinon que des problèmes d'infections et on ne s'en sort pas. Que les femmes évitent ces comportements. Il y a des produits pharmaceutiques bien indiqués et qui ont un effet connu que le gynécologue peut leur recommander.

Réalisé par Mariama Dan balla



SONIBANK

SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DE BANQUE
Société anonyme au capital de 2 000 000 000 de francs cfa

RCCM NI-NIM-2003-B 582 - NIF 1218

Avenue de la Mairie, B.P. 891 - NIAMEY - NIGER

Tél. : 20 73 47 40 - Fax : 20 73 46 93 - E-mail : sonibana@intnet.ne - www.sonibank.net

Code banque : H0064B - Code swift : SOCNENI

ZINDER

B.P. : 146
Tél : 20 51 00 49
Fax : 20 51 00 29

TAHOUA

B.P. : 21
Tél : 20 61 00 14
Fax : 20 61 02 64

NIAMEY

AGENCE CENTRALE
Avenue de la Mairie
B.P. : 891
Tél : 20 73 52 24
Fax : 20 73 46 93

NIAMEY

AGENCE LIBERTE
Bld. Liberté - B.P. 891
Tél : 20 73 20 73
Fax : 20 73 20 78



NIAMEY

AGENCE TOUMBO
B.P. : 146
Tél : 20 34 19 08 / 10
Fax : 20 34 18 95

NIAMEY

AEROPORT
GAB
(Guichet
Automatique
de billet)

MARADI

B.P. : 105
Tél : 20 41 02 60
Fax : 20 41 00 60

ARLIT

B.P. : 347
Tél : 20 45 22 41
Fax : 20 45 23 41



CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

A VOTRE SERVICE :

Pour toutes vos opérations bancaires et le financement de vos projets d'investissement

A VOTRE DISPOSITION :



SONIBANK

L'ALLIÉE DE VOTRE RÉUSSITE

JEUNESSE Info

Bimensuel d'Informations
Générales Paraissant au Niger

B.P: 10240 Niamey Niger Fax: 20732224

Tel: (00227) 96966249 /

90966249 / 94313838/ 96537823

E-mail: jeunessinfo@yahoo.fr

Site Web1: www. nigerdiaspora.net

Site Web2: www. tamtaminfo.com

Directeur de Publication

Marcus Issaka Lawson

Graphisme

Jeunesse Info

Tirage : 2500 exemplaires



COMMUNIQUE DE PRESSE ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR DU NIGER



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe le public qu'elle a procédé, le mercredi 23 juin 2010, à la demande de l'Etat du Niger, à la première adjudication de bons du Trésor en compte courant au titre de l'année 2010, émis par le Trésor du Niger, sur le marché des titres publics de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), pour un montant de 15,0 milliards de FCFA.

Cette adjudication s'inscrit dans le cadre de l'animation du marché régional des titres publics qui offre aux Etats membres de l'UEMOA une source alternative pour la couverture de leurs besoins de trésorerie.

Lancé le 07 juin 2010 selon le système d'enchères à taux multiples, l'appel d'offres a enregistré la participation de treize (13) investisseurs provenant de six (06) Etats membres de l'Union, qui ont soumissionné pour un montant global de 35,6 milliards de FCFA, soit un taux de souscription de 237,4%.

Les soumissions retenues ont porté sur une valeur nominale de 15,0 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption du montant mis en adjudication de 42,1%.

Le taux d'intérêt marginal est ressorti à 5,7500% et le taux moyen pondéré à 5,3650%.

Ces résultats, qui consacrent la réussite totale de l'opération, reflètent la confiance en la qualité de la signature de l'émetteur qu'est le Trésor du Niger et le dynamisme des intervenants du marché.

Fait à Niamey, le 23 juin 2010

PROCES-VERBAL D'ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR

Nature des titres :	Bons du TRESOR		
Numéro d'identification:	H60011146	Emetteur :	Etat du Niger
Dénomination de l'émission:	H60011146 BTA TRESNE TXMLT DEC 2010		
Adjudication n°:	01/2010	du	23 juin 2010
Date de valeur :	24 juin 2010	date d'échéance	22 décembre 2010
Durée :	182 jours		
Valeur nominale unitaire:	1 million de FCFA		
Montant mis en adjudication:	15 000 millions de FCFA		
<hr/>			
Nombre de participants:	13	Nombre de soumissions :	30
Montant global des soumissions:	35 607 millions de FCFA		
Soumissions retenues:	15 000 millions de FCFA		
Soumissions rejetées:	20 607 millions de FCFA		
<hr/>			
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions:	237,4%	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues :	100,0%
Taux d'intérêt marginal :	5,7500%	Taux d'intérêt moyen pondéré :	5,3650%.
Taux d'absorption:	42,13%		

RESULTAT GLOBAL

LIEU DE SOUMISSION	MONTANT PROPOSÉ	MONTANT RETENU
BENIN	1.607	0
BURKINA	8 000	6 000
COTE D'IVOIRE	1 500	0
GUINEE BISSAU	0	0
MALI	2 050	2 050
NIGER	19 450	3 950
SÉNÉGAL	0	0
TOGO	0	0
AUTRES	3 000	3 000
TOTAL	35 607	15 000

Bientôt une grande compagnie

MAX AIR LIMITED

s'installe à Niamey



MaxAir Ltd.
The King of Airlines



Alh. Dahiru Baro'u Mungai
Chairman Max Air Ltd.



The King
of
Airlines

Plus de souci pour le Hadj et la Oumra au Niger

Premier Vol 27 Aout 2010 Niamey-Djida

Retour le 11 septembre 2010

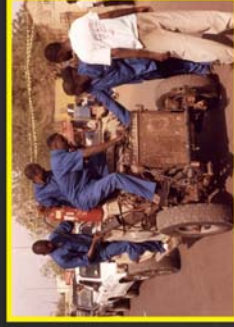
Tel : 20725292 / 94331695 / Fax : 20725293

Tarif : 800 000 F CFA TTC

Représentant au Niger : M. ABASS NABANGUI

GARAGE TOLAFRIC

Réparations des véhicules toutes marques.
Dépannage, Réparations, Mécanique, Tôlerie, Soudure



Dépannage des moteurs lourds



Palan pour bien dépanner vos moteurs



Scanneur pour détecter toutes les pannes de vos moteurs



Hamani
Abdou DG
TOLAFRIC

Tel : 20742541 / 95924727 / 21797793

Rue de la femme CCOG Complexe



RHAROUS

- RHAROUS est une eau minérale nature si légère en goût
- RHAROUS est issue des sources de AGHAROUS
- RHAROUS est recommandée pour les bébés, les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes âgées et pour toute la famille



**Boire chaque jour l'eau minérale
RHAROUS pour ses vertus bienfaitantes**

Avec RHAROUS mon argent reste dans mon pays !

**Mise en bouteille à la source de
RHAROUS AGADEZ NIGER B.P : 13712
Tel : (00227) 20739187 / 94858143 / 94982010**